

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Club Arc en Self du 13 et 14 juin 2022 à LILLE.

Le lundi 13 juin à 12h30, la présidente Myriam MORDELET ouvre la séance du Club des utilisateurs d'Arc En Self en accueillant chaleureusement les 104 participants. Elle présente ensuite les modalités pratiques des deux journées. Les ateliers de travail débutent après le déjeuner, l'assemblée plénière étant programmée pour le lendemain.

A 14h00, les participants ont été répartis dans 4 salles de travail et ont ainsi pu débattre à 25 des thèmes suivants :

- Quels enseignements tirer du COVID ? (Qualité de l'air, télétravail, protocoles sanitaires, ajustements budgétaires...). Que conserver ?
- Retour sur l'intervention d'Isabelle FARBOS docteur en épigénétique en 2019 sur la santé environnementale quelles actions ? quelles réalisations ?
- Loi Egalim et labellisation possibles ?
- Le club Arc En Self dans tous ses « états »
- Groupe tournant Op@le où en est-on ?

Les enseignements du COVID :

Les intendances ont pu démontrer à nouveau qu'elles étaient réactives et adaptables. Elles ont été accompagnées par les collectivités territoriales qui ont été en règle générale réactives en matière de fourniture pour les agents (gels, masques). L'Etat a été beaucoup moins réactif en matière de logistique.

Nous avons pu découvrir que le télétravail était possible, mais pas pour tout le monde, loin de là. La majorité des intendances n'ont pu en bénéficier faute de volonté de l'institution et de mise en place de moyens techniques.

Le recours à la visioconférence s'est grandement développé avec pour point positif la réduction des déplacements et dans le cas des CA, une plus grande facilité à atteindre le quorum et un raccourcissement de la durée. Toutefois, la visioconférence a également montré ses limites techniques avec l'accès aux outils.

Les protocoles sanitaires ont été appliqués au mieux en fonction de la configuration des établissements. La biométrie a été conservée dans la plupart des établissements. Pour certains, la tablette s'est avérée être une alternative intéressante.

Certains ont néanmoins constaté une baisse de fréquentation de la demi-pension qui perdure encore parfois, peut-être par méfiance du virus ou du fait que le télétravail est maintenu et que des parents peuvent prendre en charge leurs enfants durant la pause méridienne.

Le COVID a aussi permis une prise de conscience des problèmes d'hygiène et de santé avec un effet durable sur la pratique notamment chez les agents territoriaux. On remarque également un regain d'intérêt des élèves pour le lavage des mains.

Même si on a pu mettre en place et de façon pérenne de bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire cela a induit des effets négatifs comme le retour à l'utilisation de produits de désinfection plus toxiques ou à une augmentation de la consommation d'énergie (+20% sur la

facture de chauffage chez certains). L'utilisation de solutions de nettoyage plus écologiques comme les appareils à vapeur sèche type VAPODIL a dû être suspendue jusqu'à ce que leur efficacité virucide puisse être prouvée. Les masques et les lingettes ont également contribué au recul des efforts de réduction d'impact environnemental

Enfin si le retour à la normale a été accueilli avec soulagement par tous, nombreux sont ceux qui perçoivent un manque de motivations et de dynamisme qui n'est cependant pas spécifique à l'éducation nationale. On note également des problèmes de recrutement de personnels AED et agents territoriaux.

Chez certains, cette période a été le révélateur voire la cause d'une réelle souffrance psychologique qui s'est malheureusement traduite par une recrudescence des tentatives de suicides chez les élèves.

Retour sur l'intervention d'Isabelle FARBOS docteur en épigénétique

En 2019, Isabelle FARBOS nous avait sensibilisés aux perturbateurs endocriniens à travers une alimentation positive et un nettoyage sain. Aujourd'hui, nous savons grâce à la science que l'environnement influence l'expression de nos gènes ; c'est l'hérédité au-delà des gènes. Prendre conscience que nos pratiques n'ont pas toutes le même impact sur la santé. Il suffit de changer nos environnements pour préserver notre santé : utiliser des labels fiables et des alternatives de produits ou de méthodes respectueux de la santé. Certains établissements avaient entrepris les démarches auprès d'Habitat Santé Environnement pour être accompagné dans le changement de leurs pratiques. Malheureusement le COVID et les protocoles sanitaires ont stoppé cet élan.

Certains participants ont noté également l'absence de formation pour l'achat public responsable au sein de l'éducation nationale.

Les pratiques au sein des EPLE évoluent lentement, les crayons pour tableau blanc rechargeable ont une durée d'utilisation courte, les crayons effaçables à l'eau sont peu utilisés car ils nécessitent une microfibre et de l'eau peu facile à transporter par les enseignants. Le développement des manuels numériques n'a pas eu l'effet escompté sur la consommation de papier bien au contraire

L'assemblée générale plénière

Le lendemain, mardi 14 juin, s'est tenue l'assemblée plénière au cours de laquelle la synthèse suivante a été présentée :

Première formalité : les procès-verbaux des assemblées générales de 2019 à Lyon -2020 & 2021 en virtuel ont été adoptés à l'unanimité. Myriam MORDELET a retracé ensuite l'activité de l'association au cours de l'année. Les 9 régions ont organisé les formations débutants (66 participants), les formations avancées (60 participants) et les réunions régionales (130 participants)

Seconde formalité : Le vote à l'unanimité du **bilan financier 2021**. L'exercice 2021 présente un résultat positif de **55 150,31 €** qui ajouté aux réserves des exercices précédents porte le niveau de celles-ci à **163 435,03€**. (voir tableau joint)

Troisième formalité : vote de la **cotisation 2023** au club. Celle-ci est **maintenue à 140€** mais **comme l'an dernier une réduction de 50% sera attribuée pour tous les établissements à jour de leur cotisation 2021**. L'assemblée générale n'ayant pu se tenir pour cause de COVID, les réserves ont augmenté. Adoption à l'unanimité.

Les animateurs des groupes de travail ont présenté ensuite la synthèse des travaux



Annick FERRON a ensuite répondu longuement aux interrogations et inquiétudes des collègues sur le passage au logiciel Op@le. Utilisatrice de la vague 2, Annick a pu nous donner quelques conseils pour un passage réussi (importance d'une base Siècle à jour, un fichier RIB numérisé fournisseur et boursiers). La formation et la prise en main du logiciel ne sont pas des plus faciles, des utilisateurs sont en souffrance. Les membres du club regrettent que les droits constatés doivent se faire sur GFE ce qui impliquent l'abandon de la partie frais scolaires sur AES.

Résultat du vote sur internet pour l'élection des membres du bureau : Les 6 candidats sont élus pour 3 ans,

- Annick FERRON
- Myriam MORDELET
- Odile PIZZATO
- Dorian STOLS
- Marie-Odile VAUCELLE
- David WEIDER

Intervention d'ALISE

A 11h00, Philippe BLACHE, Directeur général d'ALISE a fait un point sur les nouveautés logicielles

TARIFICATION SOLIDAIRE et AIDES : Ile de France, PACA, Rhône-Alpes, Bourgogne, Aquitaine (2 pilotes) - Départements 25 / 31 / 34 / 77 / 93 / 95 / Apprentis Région Bourgogne, Aide spécifique « Repas à 1€ »,

REPRISE SCOLARITÉ

- Reprise spécifique FREGATA (CFA)
- Meilleure gestion des élèves « quittés »
- Champ mail élève
- Nouvel identifiant d'import pour interface GFE

BOURSE NATIONALE : mise à jour des bourses + choix nombre de jours (congés de bourse)

BADGES

- Affectation en mode manuel / Type de badge

AFFICHEUR GRAND FORMAT : 8 paramétrages possibles.

AVIS aux FAMILLES

- Répartition du montant entre plusieurs responsables
- Nouveaux critères de sélection « situation » (types de situations tarifaires)
- et autres améliorations

COMPTES :

- > Ajout identifiant SIECLE
- > Taux de répartition entre les responsables



AES MOBILE : améliorations vitesse, recherche par Noms, affichage « réservés »/«non réservés, connectivité avec Distributeur plateaux et Tourniquets, ..

EXPORT GFC : gestion de Cité scolaire avec l'ensemble du service SRH géré au niveau du Lycée

NOUVEAU MODULE de « RATTRAPAGE DES CONSOMMATIONS » (basculement rapide de carte passe)

RGPD :

Sauvegardes anonymisées pour la maintenance/support ALISE

Suppression des gabarits Biométriques (à la demande)

Profil utilisateur : 3 niveaux de sécurité

PRONOTE HÉBERGÉ : plusieurs améliorations (transferts automatiques, meilleure gestion du calendrier, ..)

QR CODES : génération badges dématérialisés, diffusion via Espace Famille

Paiement et Réservations internet → ESPACE FAMILLE

Passerelles EASILYS + WEBGEREST + ADORIA

Photos dans ALISE (photos Pronote)

Liaison Pronote (absences du matin → absents au repas)

Lecteur RCM : fin du Lecteur Handkey → lancement du lecteur RCM ALISE

Contrôle et gestion des Accès Vigie-Passe

Solutions de pointage portables : « AES MOBILE » pour Tablette ou PDA

PASSERELLES GFC / OPALE

Déjà possible :

→ Export quotidien des consommations vers GFE / OPLE (OMOGEN API) - Forfaits - En test Aquitaine

→ Reprise SIECLE spécifique

AES WEB

TARIFICATION BRETAGNE et MAYENNE

AJOUTS DE LOGS (Pour toute modification du tarif et du forfait)

Intervention extérieure de Christine ROUSSEAU de RESTAU'CO

La présidente de la délégation régionale Hauts de France nous a présenté la démarche mon restau responsable.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Côte d'Or n°11937 JO du 24/11/93

Siège social : Chez Madame Odile PIZZATO - 29 bld François POMPON - 21000 DIJON

Site internet : www.clubarcenself.fr - adresse courriel : contact@clubarcenself.fr

Une démarche gratuite basée sur 4 piliers et 12 axes de progrès :

- 1 Bien être : Évaluez les aménagements dédiés à l'accueil de vos convives et au confort de votre salle de restauration, et garantisiez la qualité nutritionnelle des menus servis.
- 2 Assiette responsable : Mon Restau Responsable vous fournit des indicateurs pour évaluer l'atteinte de vos objectifs en termes d'approvisionnement en produits bio, durables ou de proximité.
- 3 Eco-gestes : Lutte contre le gaspillage et réduisez vos déchets, faites des économies d'eau et d'énergie, utilisez des produits d'entretien respectueux de l'environnement.
- 4 Engagement social et territorial : Travaillez avec les acteurs du territoire, sensibilisez, impliquez et améliorez les conditions sociales de vos équipes.

A- Le questionnaire d'auto-évaluation :

Mon Restau Responsable® est un outil gratuit destiné à accompagner les restaurants collectifs qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement. Il débute par un questionnaire d'auto-évaluation facile à remplir, établissant un diagnostic des points forts et des axes d'amélioration de votre restaurant. Les critères d'auto-évaluation prennent en compte toutes les dernières obligations législatives et réglementaires, y compris la loi Agriculture et Alimentation (dite loi EGalim) promulguée en novembre 2018.

B- La définition des pistes d'amélioration

Suite à la visite technique, l'équipe de restauration se réunit pour choisir collectivement les pistes d'amélioration. Basées sur les 4 piliers de la démarche, elles se déclinent en une dizaine d'engagements précis à réaliser dans les 2 années suivantes. Vous trouverez des exemples d'engagements en consultant la fiche de chaque restaurant sur la carte des établissements engagés. Ce plan d'action établi dans un cadre collectif permettra de progresser pas à pas.

Une séance d'engagement

Le restaurant invite ses parties prenantes (convives, fournisseurs, élus...) à une séance publique. La séance commence par une visite du restaurant, qui permet de mettre en valeur les pratiques existantes, et se poursuit par la présentation des engagements. Le restaurant peut alors utiliser la garantie Mon Restau Responsable®. Son attribution sera réexaminée tous les 2 ans lors d'une nouvelle séance publique.

La Présidente,
Myriam MORDELET